



APPEL A MANIFESTATION

DISPOSITIFS DE PROFESSIONNALISATION DES ACTEURS DE LA LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME ET L'ANALPHABÉTISME

IMPORTANT : Le présent document n'a pas valeur contractuelle. Le CRIA Provence, Alpes, Côte d'Azur peut à tout moment et jusqu'à la conclusion effective d'un contrat avec le(s) prestataire(s) sélectionné(s), décider unilatéralement de ne pas donner suite sans justification, aucune.

Le CRIA Provence, Alpes, Côte d'Azur se réserve les droits de modifier tout ou partie des éléments du présent document ou de conclure un contrat similaire avec le prestataire de son choix.

Aucune société ne pourra élever aucune réclamation à ce sujet ni prétendre à une indemnité quelle qu'elle soit.

**DATE ET HEURE LIMITES DE REMISE DES DEVIS : 01/01/2026 à 23 :59
(GMT+01:00 Paris,
Bruxelles, Copenhague, Madrid).**

Envoi par e-mail à l'adresse suivante :

samia.bellessa@illettrisme.org et en copie à
direction.paca@illettrisme.org

Précisez impérativement en objet « Proposition animations
pédagogiques 2026 »

SOMMAIRE

1. CONTEXTE	2
2. OBJET DU PRÉSENT APPEL A DEVIS	3
3. DUREE PREVISIONNELLE DU CONTRAT	4
4. LIEU D'EXECUTION DES PRESTATIONS]	4
5. COUT TOTAL ESTIME	4
6. CONTENU DES PROPOSITIONS	4
7. CONDITIONS D'ENVOI DES PROPOSITIONS	5
8. DELAI DE VALIDITE	5
9. SELECTION DES PROPOSITIONS	5

1. CONTEXTE

▪ **Présentation du Centre Ressources Illettrisme et Analphabétisme Provence, Alpes, Côte d'Azur**

Aujourd'hui, d'après les chiffres publiés par l'INSEE en avril 2024, en France ce sont 10% de la population âgée de 18 à 64 ans, soit 3,7 millions de personnes qui éprouvent des difficultés avec les savoirs fondamentaux, 4% sont considérés comme étant en situation d'illettrisme. Ce chiffre monte à 12% pour ce qui est du calcul. De l'étude de l'INSEE sur la question de l'illectronisme, parue en 2021, il ressort que ce sont plus de 15% des personnes de plus de quinze ans vivant en France qui ne maîtrisent pas le numérique.

Le Centre Ressources Illettrisme et analphabétisme de la région Provence, Alpes, Côte d'Azur (C.R.I.A PACA) s'adresse aux acteurs institutionnels (services de l'État, Région et autres collectivités territoriales, réseau public de l'emploi : France travail, Cap emploi, missions locales), aux structures et aux praticiens professionnels et bénévoles de la formation, des secteurs social et culturel (associations de proximité, bibliothèques), ainsi qu'aux acteurs économiques (chambres consulaires, branches professionnelles, OPCO, entreprises).

Il assure un appui pédagogique et technique aux opérateurs régionaux qui travaillent auprès des publics en situation d'illettrisme, qui maîtrisent peu ou mal la langue française ou rencontrent des difficultés avec les savoirs fondamentaux et les compétences clés.

Cet appui vise des objectifs généraux d'information, de documentation, de professionnalisation, de conseil et d'observation diagnostic, auxquels s'ajoutent des projets spécifiques et des prestations (sur commande).

Il bénéficie pour ces missions du soutien financier entre autres du Conseil Régional de la région Sud et de la Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités, de la DRPJJ, de la DDETS 13.

- **Contexte de l'Appel à manifestation : l'appui à la professionnalisation des acteurs de la formation professionnelle :**

Le CRIA contribue à professionnaliser les acteurs de la région qui œuvrent au contact des personnes en situation d'illettrisme, en difficulté avec la maîtrise usuelle de la langue française ou des savoirs fondamentaux.

Son intervention vise à :

- Renforcer la qualité des formations et la pratique professionnelle des intervenants,
- Proposer des méthodes et outils opérationnels et actualisés,
- Favoriser l'échange et la mutualisation des bonnes pratiques,
- Sensibiliser aux situations d'illettrisme ou de faible maîtrise du français.

Il propose dans son offre de services, des animations pédagogiques à ses adhérents, particuliers ou personnes morales.

Pour réaliser ces actions de montée en compétences des acteurs régionaux, le CRIA mobilise ses équipes et son réseau d'experts reconnus.

Objectif : renforcer la qualité des formations et la pratique professionnelle des intervenants

Ce dispositif repose sur un ensemble complémentaire d'animations autour de la présentation d'outils, de méthodes, et de démarches permettant d'étayer les intervenants sur des compétences nécessaires à la formation des publics en difficulté avec la langue ou les savoirs de base.

Les publics concernés : principalement les formateurs et accompagnateurs professionnels ou bénévoles des dispositifs de droit commun ou des actions socio linguistiques d'accès aux savoirs de base et à la maîtrise de la langue française (CléA, formations linguistiques liées au Contrat d'Intégration Républicain, compétences clés, etc. ...).

Le présent appel à manifestation a pour objet la définition des termes contractuels du futur contrat, ultérieurement conclu entre le CRIA PACA et le prestataire sélectionné.

Les termes du contrat énoncés dans le présent appel à manifestation ont valeur prévisionnelle / informative et pourront faire l'objet de modification unilatérale de la part du CRIA PACA préalablement à sa conclusion.

2. OBJET DU PRESENT APPEL A MANIFESTATION

Le présent appel à manifestation a pour objectif d'identifier un ou plusieurs prestataire(s) en capacité de renforcer la qualité des formations et la pratique professionnelle des publics concernés.

Enseigner le français par le théâtre avec la méthode Glottodrama
Jeux de scène pour lutter contre l'illettrisme
La grammaire en couleurs
Initiation à la démarche ECLERC
IA et, ingénierie en formation de base
L'accueil des personnes en situation d'illettrisme

Le CRIA PACA souhaite poursuivre sur ces thématiques mais aussi s'ouvrir à des contenus

pédagogiques innovants et originaux, élément qui sera pris en compte dans la sélection des offres.

Livrables attendus

Programme de formation : objectifs, contenus, modalités, outils
Déroulé pédagogique
Analyse des besoins des participants
Feuilles d'émargement
Evaluation des participants

3. DUREE PREVISIONNELLE DU CONTRAT

La durée du contrat de prestation sera de six (6) mois à compter de la date de signature par la dernière des deux parties.

4. LIEU D'EXECUTION DES PRESTATIONS

Les prestations seront exécutées dans la région Sud.

La capacité du prestataire à couvrir chacun des départements de la région représente un avantage certain dont il sera tenu compte.

5. COUTS ESTIMES

Montant et forme des prix

Les prestations du contrat sont réglées par un prix unitaire fixé dans le devis estimatif daté et signé par l'entité candidate.

Frais de mission

Les frais éventuels relatifs aux missions (transport, hébergement, repas) seront pris en charge au réel selon les taux en vigueur au CRIA PACA ou sous forme forfaitaire.

6. CONTENU DES PROPOSITIONS

Toute proposition incomplète ne sera pas examinée.

Chaque candidat doit produire une proposition complète comprenant l'ensemble des pièces et informations énumérées ci-après :

- 1) Une proposition technique** (4 pages A4 maximum, recto hors annexes) décrivant la méthodologie proposée pour conduire les prestations, au regard notamment, de la propre expérience de l'équipe ou la personne dédiée au contrat au sein de la société candidate (détail des expériences en lien avec le contrat) - voir Annexe 1;
- 2) Le CV de chaque personne** membre de l'équipe ou la personne en charge de l'exécution des prestations au sein de la société candidate ;
- 3) Un devis**, détaillant hors frais de mission, le prix unitaire et le prix total hors taxe et TTC des prestations.

7. CONDITIONS D'ENVOI DES PROPOSITIONS

Le candidat devra remettre sa proposition à l'adresse indiquée en page de garde du présent appel à manifestation.

Les propositions complètes devront impérativement parvenir au CRIA PACA **à la date limite indiquée en page de garde du présent appel à manifestation.**

Les propositions reçues ou remises après ces date et heure ne seront pas examinées.

Une fois sélectionné le prestataire devra fournir au CRIA PACA des documents complémentaires.

8. DELAI DE VALIDITE DES PROPOSITIONS

Le délai de validité des propositions est fixé à quatre-vingt-dix jours calendaires (90) à compter de la date limite de remise des offres.

En répondant au présent appel à manifestation le candidat en a accepté sans réserve les conditions. Sa candidature et son offre l'engagent pour toute la durée prévue au présent article.

La société candidate ne peut se désengager avant expiration de ce délai.

9. SELECTION DES PROPOSITIONS

Critères		Pondération
Critère 1	Valeur technique	75%
Sous-critère 1.1	Originalité des propositions	15
Sous-critère 1.2	Qualité de la méthodologie et de la pédagogie proposées	25
Sous-critère 1.3	Compétences et références détaillées du candidat	25
Sous-critère 1.4	Expériences professionnelles pertinentes	10
Critère 2	Prix	20%
	Prix (dont frais annexes de déplacement)	25

FIN DE L'APPEL A MANIFESTATION

ANNEXE 1 : PROPOSITION TECHNIQUE

1. Intitulé de l'action

Vous pouvez choisir l'intitulé de l'action que vous proposez afin de refléter mieux le contenu de votre proposition sous une forme attractive.

2. Objectifs

Les objectifs pourront être modifiés, complétés en fonction de l'intervention proposée

3. Pré-requis (si nécessaire)

S'il y a lieu, précisez les connaissances, expériences ou compétences dont les participants doivent disposer avant l'entrée en formation.

4. Durée de l'intervention en jours et en heures par jour

5. Dates (Hors vacances scolaires de la zone B)

Préciser les périodes de disponibilités, à date de soumission de l'offre, pour conduire les interventions.

6. Contenus et outils

Précisez les éléments de contenus et l'outillage prévu.

7. Méthodes et organisations pédagogiques

Précisez les modalités de la formation proposée : travail de groupe, études de cas, mises en situations, alternance d'apports théoriques et d'exercices pratiques...

8. Moyens humains

Précisez-le(s) profil(s) des intervenant(s) en précisant la nature de leurs qualifications et expériences au regard de l'action proposée. Joindre le ou les CV des intervenants.

Prévoyez une courte présentation de l'intervenant (2 à 3 lignes).